

La bientraitance des personnes proches aidantes : une responsabilité partagée !

Une recherche-action, des outils et des pistes d'interventions



Présentation de **NOM DE VOTRE ORGANISME**
DATE ET ENDROIT

Proche aideance
Québec

Regroupement d'organismes engagés pour
les personnes proches aidantes

Faculté des sciences sociales
École de travail social
et de criminologie



UNIVERSITÉ
LAVAL



Chaire de recherche sur la maltraitance
envers les personnes âgées
Research Chair on Mistreatment of Older Adults

Brève présentation de votre organisme



**Présentation de votre équipe si
pertinent**



Objectifs de la présentation

- Comprendre le rôle de PPA;
- Comprendre la maltraitance dans l'exercice de ce rôle (via la recherche-action et ses résultats);
- Connaître la boîte à outils *La bientraitance des PPA une responsabilité partagée!*;
- Comprendre comment agir avec bientraitance.

Plan de la présentation

- La proche aidance
- La maltraitance envers les PPA (résultats de la recherche-action)
- La boîte à outils
- Exercices sur la maltraitance des PPA
- Bientraitance et pistes d'intervention
- Exercices sur la bientraitance des PPA
- Ressources et pistes de réflexion



La proche aidance

Selon vous...

Qu'est-ce
que la
proche
aidance?

Loi 56 : Loi visant à reconnaître et à soutenir les personnes proches aidantes et modifiant diverses dispositions législatives

Personne qui apporte un soutien à un ou à plusieurs membres de son entourage qui présentent une incapacité temporaire ou permanente de nature physique, psychologique, psychosociale ou autre, peu importe leur âge ou leur milieu de vie, avec qui elle partage un lien affectif, familial ou non.

Loi 56 : Loi visant à reconnaître et à soutenir les personnes proches aidantes et modifiant diverses dispositions législatives

Le soutien apporté est continu ou occasionnel, à court ou à long terme, et est offert à titre non professionnel, de manière libre, éclairée et révocable, dans le but, notamment, de favoriser le rétablissement de la personne aidée et le maintien et l'amélioration de sa qualité de vie à domicile ou dans d'autres milieux de vie.

Loi 56 : Loi visant à reconnaître et à soutenir les personnes proches aidantes et modifiant diverses dispositions législatives

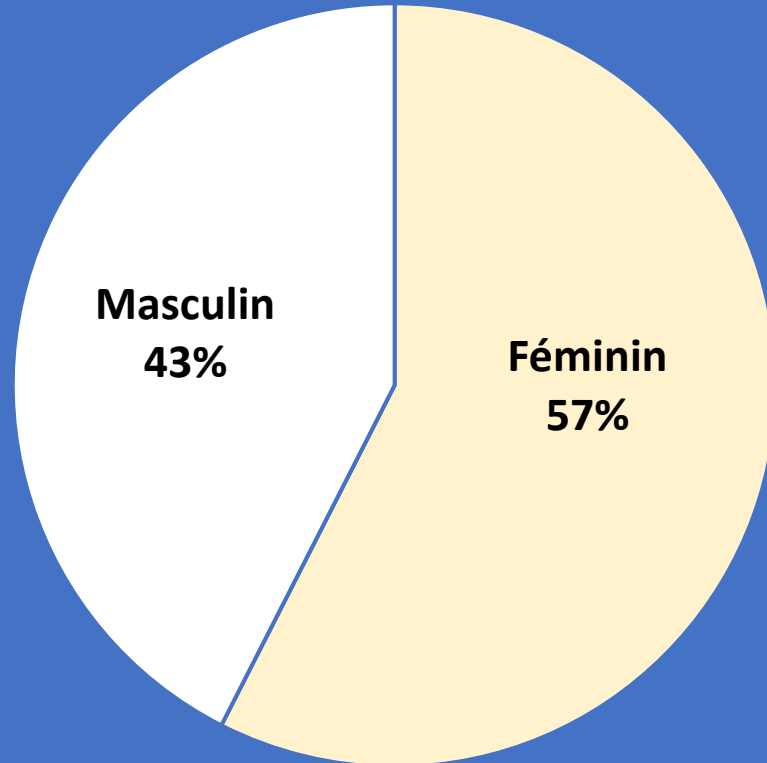
Il peut prendre diverses formes, par exemple le transport, l'aide aux soins personnels et aux travaux domestiques, le soutien émotionnel ou la coordination des soins et des services. Il peut également entraîner des répercussions financières pour la personne proche aidante ou limiter sa capacité à prendre soin de sa propre santé physique et mentale ou à assumer ses autres responsabilités sociales et familiales (Éditeur officiel du Québec, 2020, p. 6). »

Selon vous...

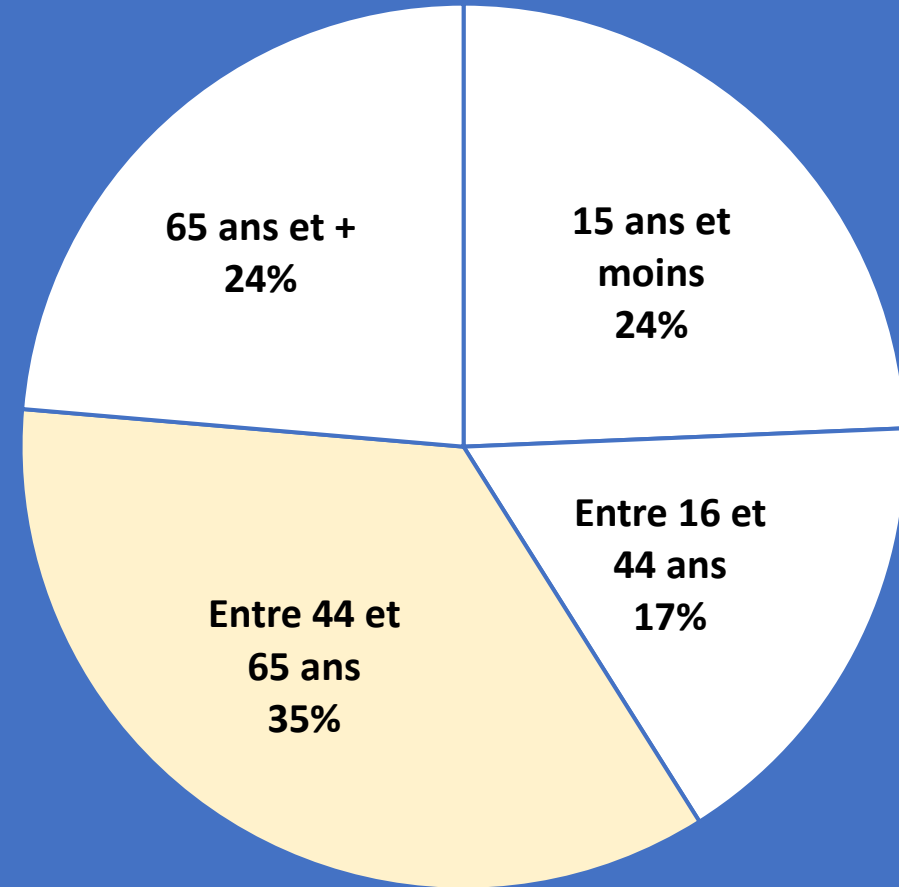
**Quel est le
profil des
personnes
proches
aidantes?**

Quelques statistiques quant à la proche aidance au Québec, selon Statistique Canada (2018)

GENRE

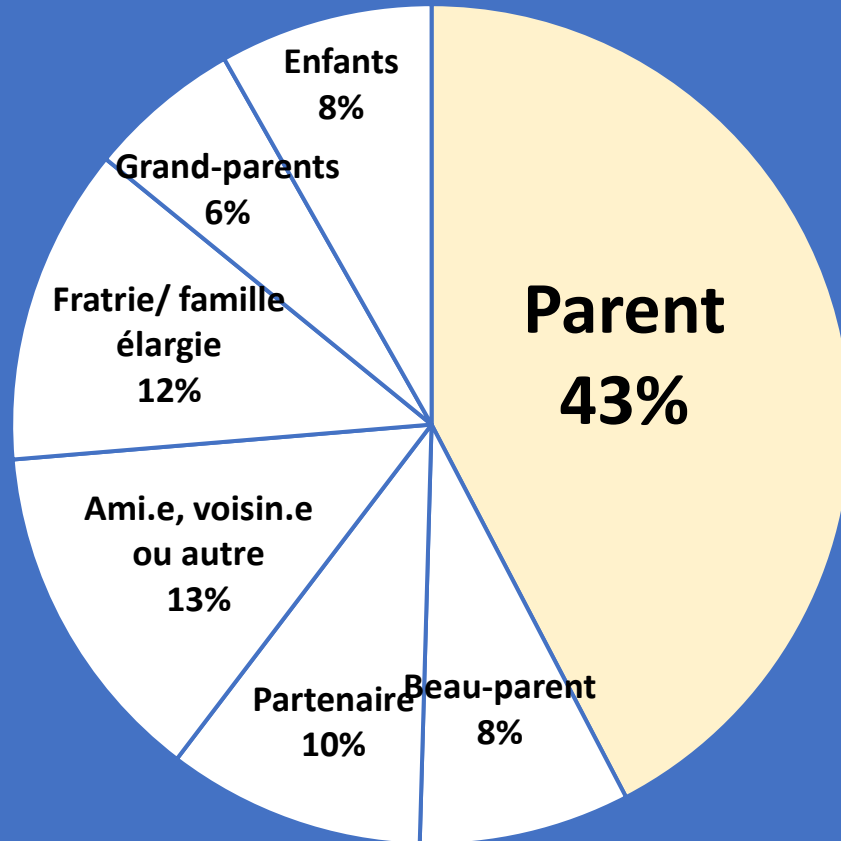


ÂGE

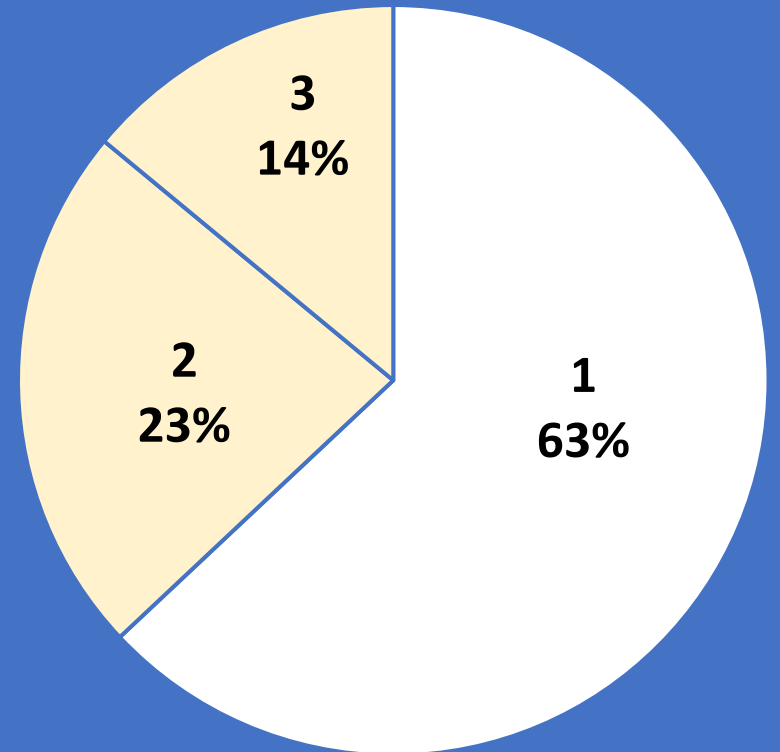


Quelques statistiques quant à la proche aidance au Québec, selon Statistique Canada (2018)

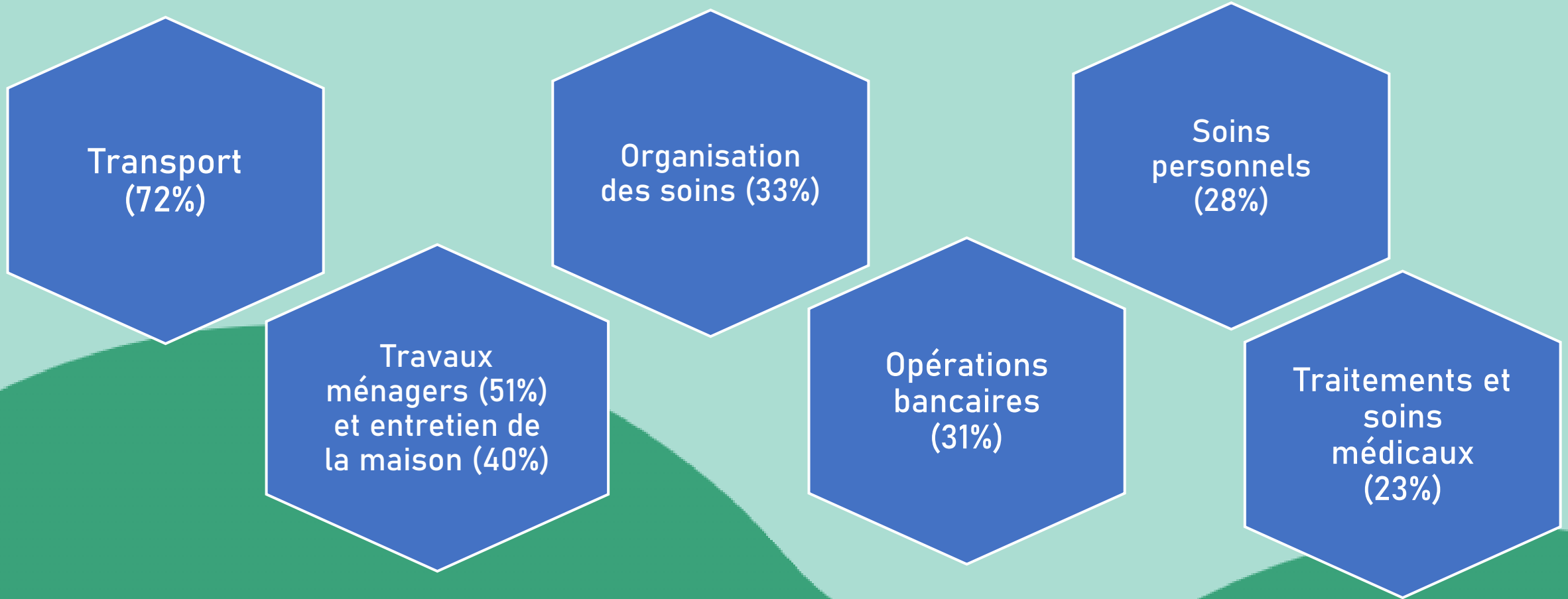
TYPE DE PERSONNE AIDÉE



NOMBRE DE PERSONNES AIDÉES

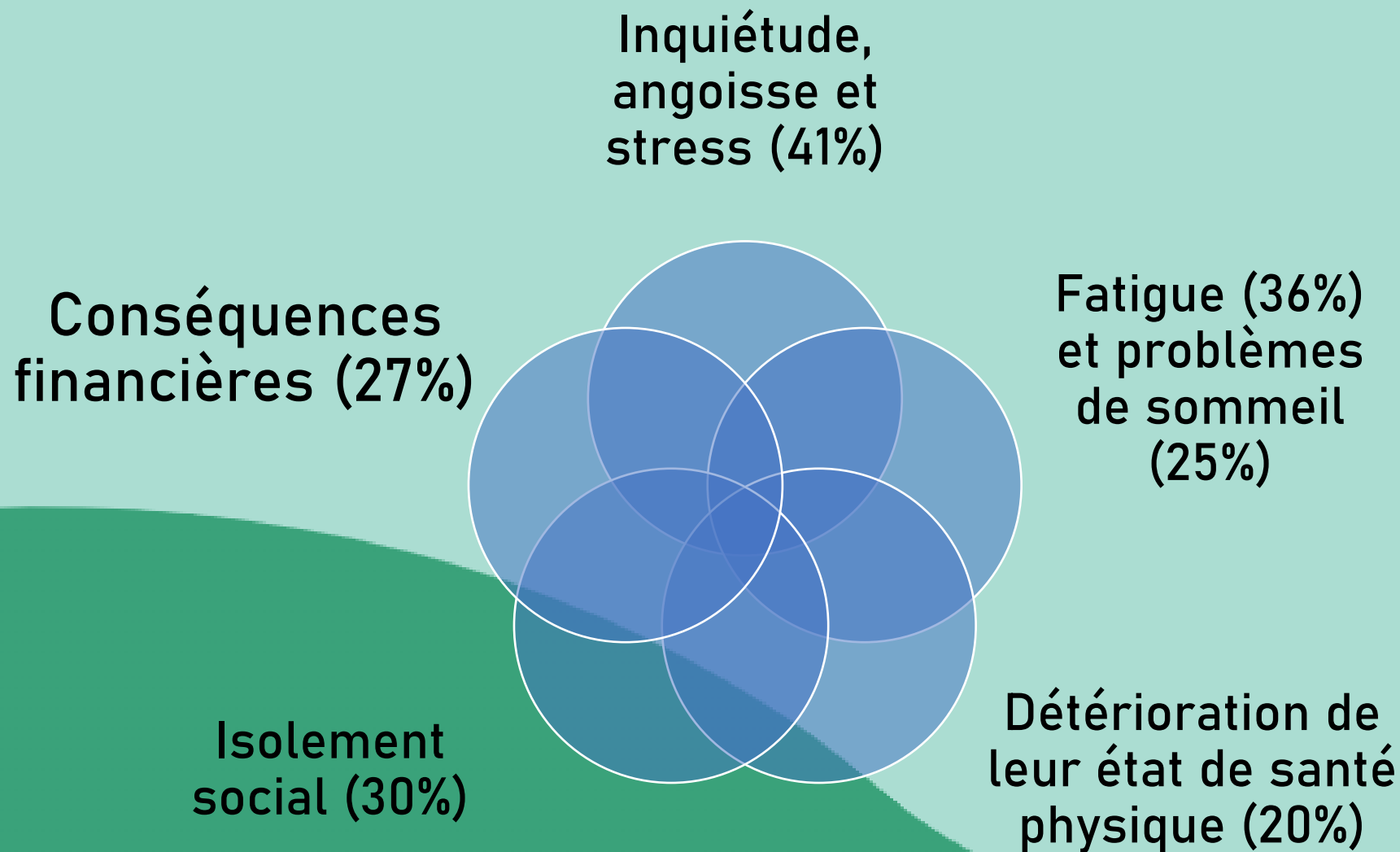


Quelques statistiques quant à la proche aidance au Québec, selon Statistique Canada (2018)



Source: Gouvernement du Québec (2020). *Reconnaître et soutenir dans le respect des volontés et des capacités d'engagement: Politique nationale pour les personnes proches aidantes*

Les enjeux vécus par les PPA: Quelques statistiques



Les conséquences qui peuvent en découler

Retard, réduction des heures travaillées et absentéisme au travail

Absentéisme scolaire et risque de report ou d'abandon des études


Retard dans la remise de travaux, réduction des heures d'études et difficultés de concentration en classe

Transformation de la relation de la dyade aidant(e)-aidé(e)

Irritabilité et colère

Maltraitance


Sentiment d'être débordées



**ATTENTION:
sujet sensible**

Selon vous...

**La
maltraitance
envers les
PPA: est-ce
que ça existe?**



**La maltraitance
envers les PPA
(résultats de la
recherche-
action)**

Origine de la recherche-action

2016

Mobilisation de Proche aidance Québec, du Carrefour des proches aidants de Québec et de Sophie Éthier

2017

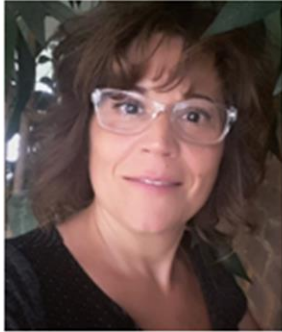
Organisation d'un World Café à Québec

2018

Obtention d'une subvention du Gouvernement du Québec du programme Québec ami des aînés (QADA)

En 2021 la recherche-action est terminée et les outils sont créés!

Comité d'orientation de la recherche



Sophie Éthier
Université Laval



Marie Beaulieu
Université de Sherbrooke



Anna Andrianova
Université Laval



Mireille Fortier
Université Laval



Mélanie Perroux
Proche aideance Québec



France Boisclair
Association lavalloise des
personnes aidantes (ALPA)



Christiane Guilbeault
Regroupement des aidants
naturels de la Mauricie



Marie-Claude Guay
Regroupement des personnes
aidantes de Lotbinière

L'objectif général de la recherche-action

Favoriser la sensibilisation à la maltraitance envers les aînés proches aidants et les proches aidants d'aînés dans une perspective de mobilisation des connaissances et des communautés locales et régionales.



Objectifs spécifiques

Approfondir les connaissances théoriques et empiriques sur la maltraitance envers les aînés proches aidants et les proches aidants d'aînés.

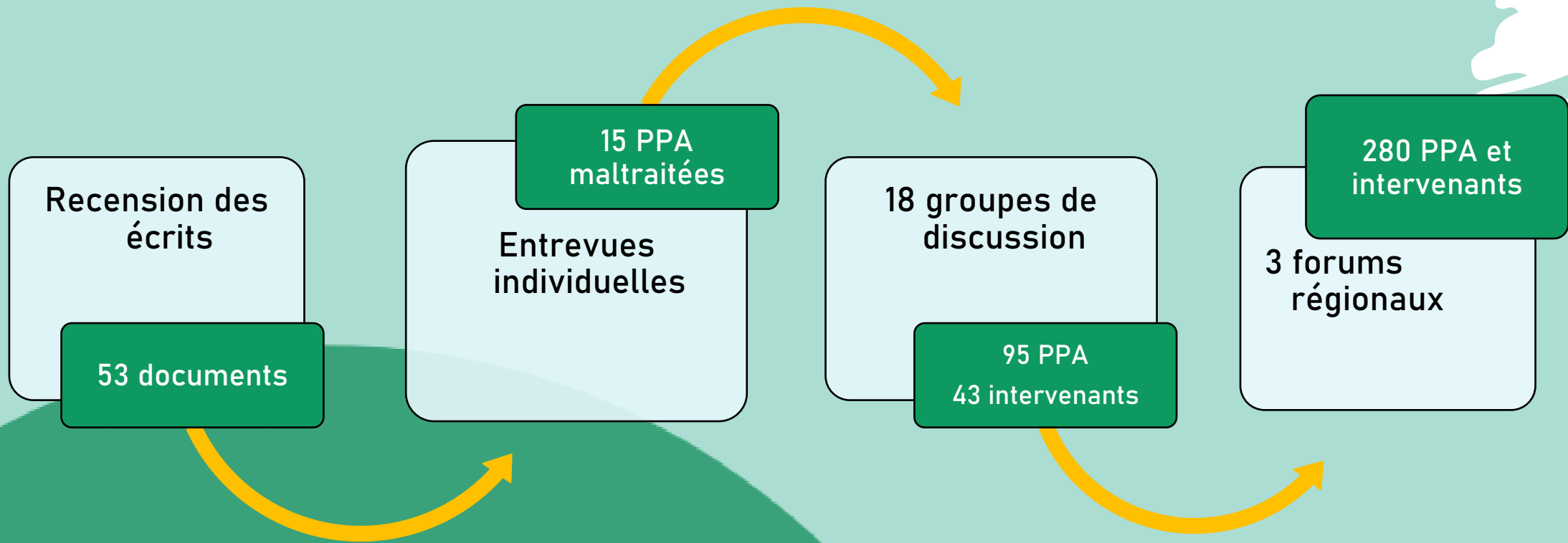
Élaborer des pistes de recommandations visant la prévention de la maltraitance et la promotion de la bientraitance des personnes proches aidantes.

Concevoir un outil d'animation s'adressant aux personnes proches aidantes et utilisé dans un contexte d'intervention.

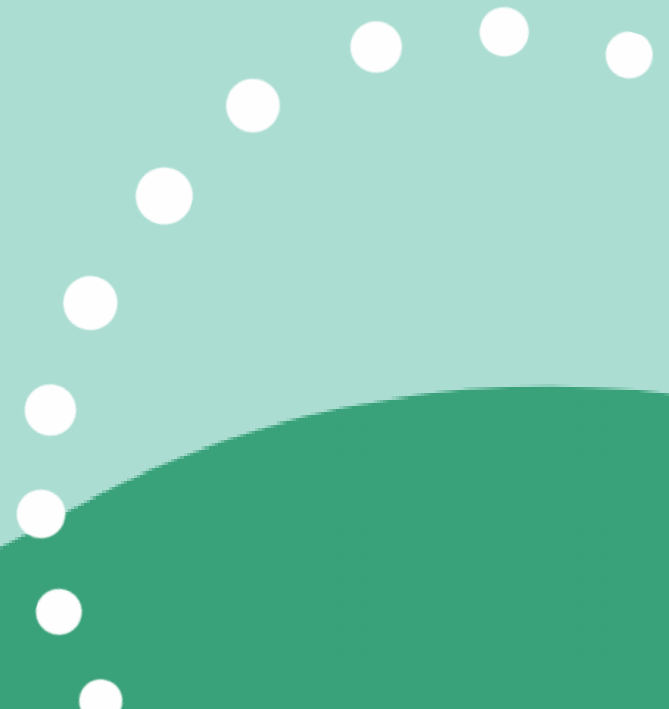
Méthodologie

- Recherche-action en partenariat
- Principe de co-construction
 - 1) des connaissances sur la maltraitance envers les PPA
 - 2) des stratégies de sensibilisation et de prévention
- Démarche de partages scientifiques, pratiques et stratégiques discussions et rétroactions

Méthodologie



La recension des écrits



Démarche de recension des écrits



15 bases de données interrogées

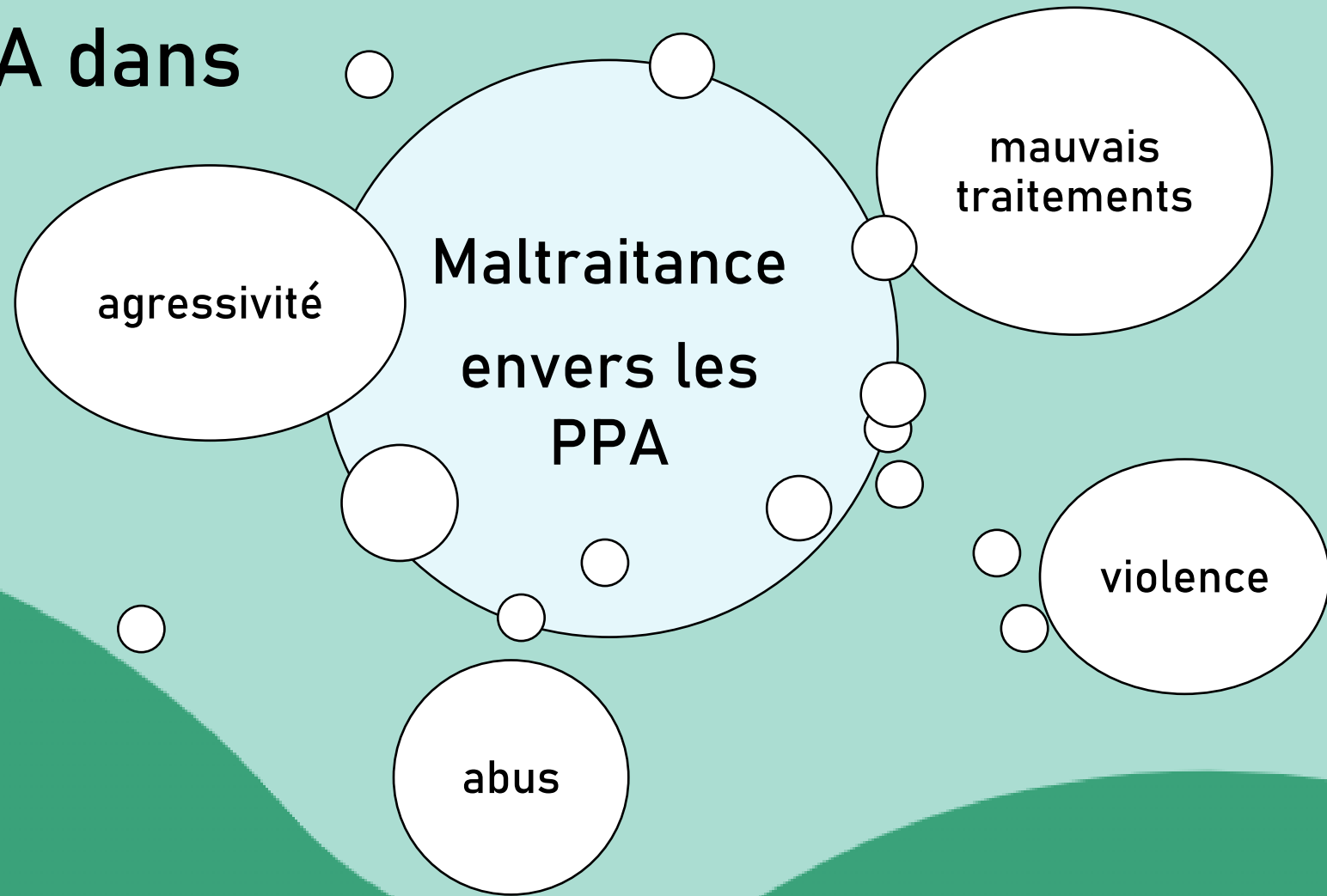


2049 documents recensés

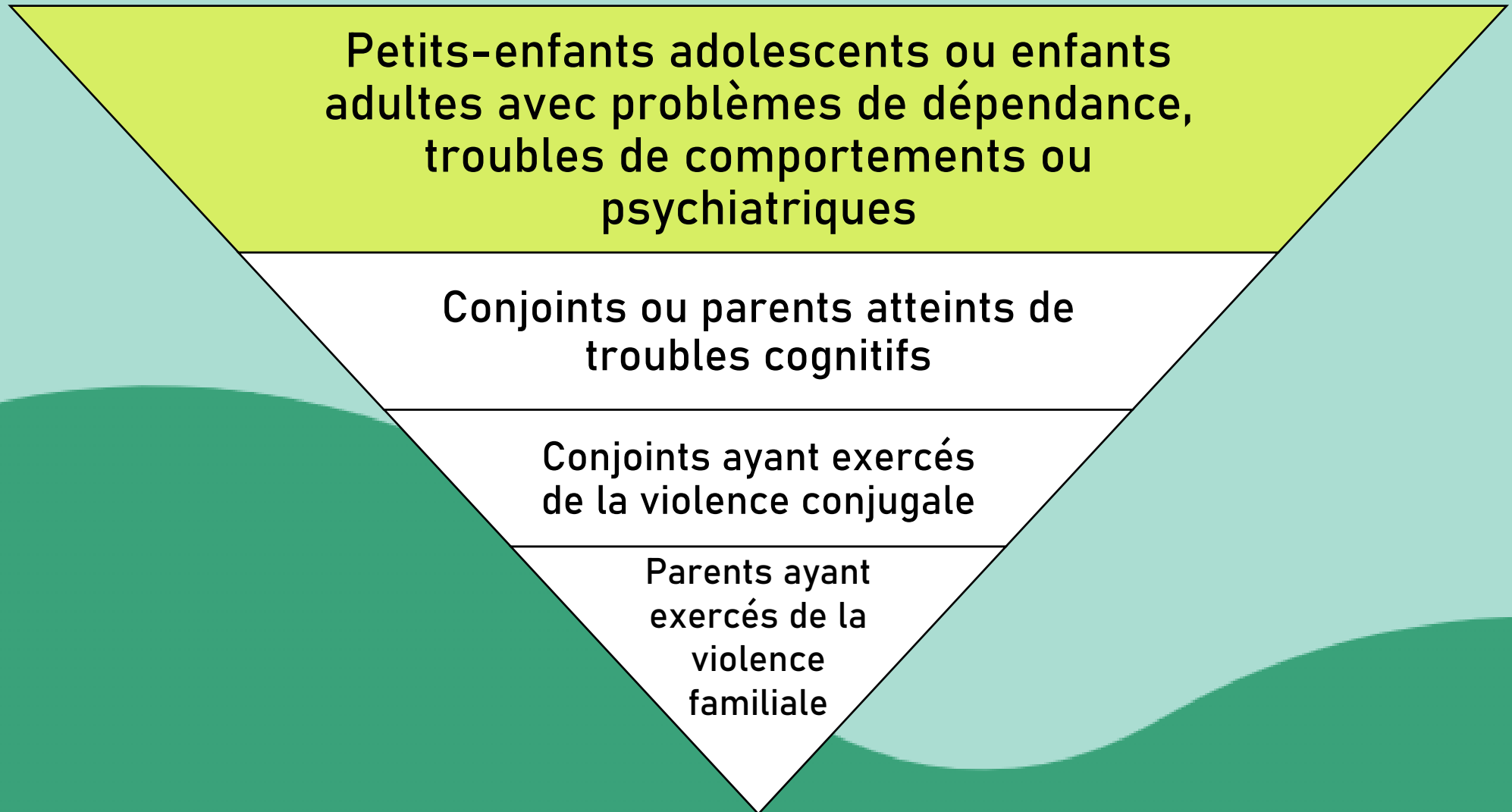


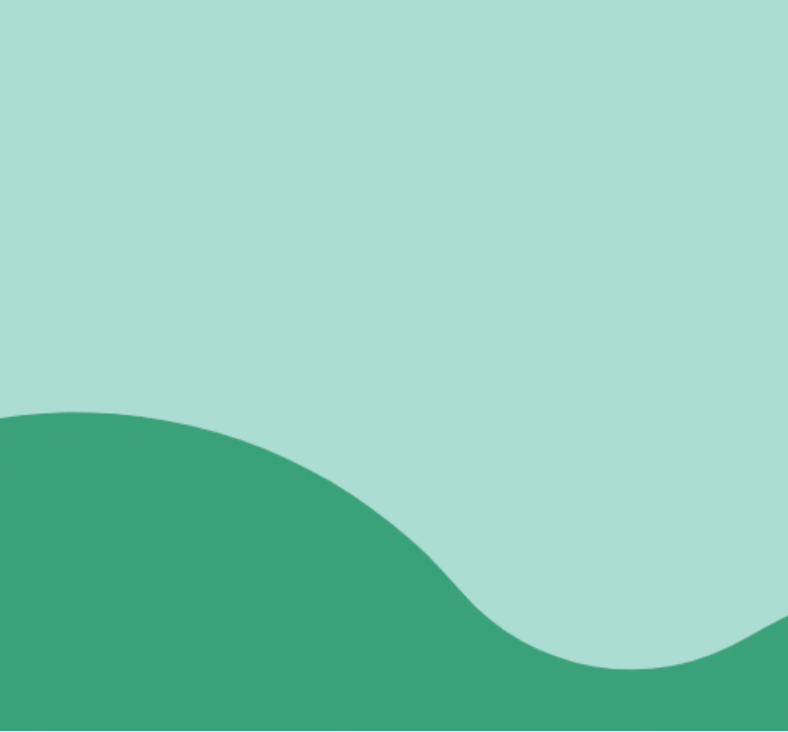
53 documents parus entre 2000-2018 analysés

Existe-t-il une définition de la maltraitance des PPA dans les écrits?



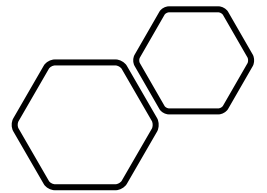
Profils de personnes aidées plus à risque de commettre des actes de maltraitance





Facteurs de risques propre à la dyade aidant-aidé

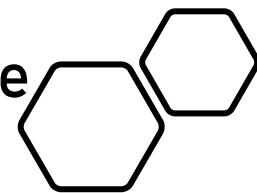
- Proche aidant perçu comme contrôlant par la personne aidée;
- Déséquilibre de pouvoir dans la relation;
- PPA rémunérée;
- Changements soudains dans les méthodes (routine) de soins, manque de stimulation, mauvaise application des soins, placement en hébergement.





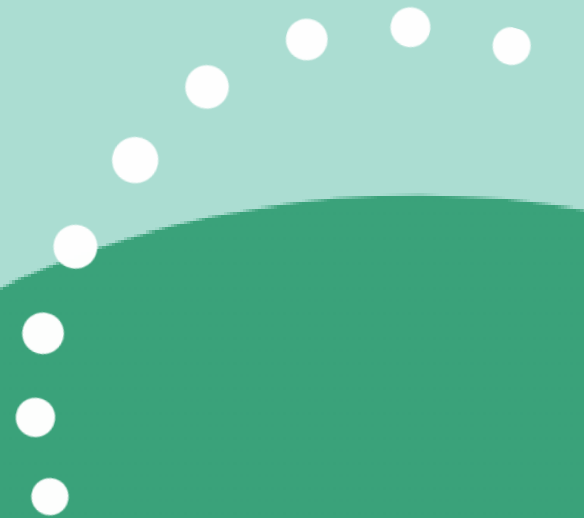
Facteurs de risques d'un environnement maltraitant

- Absence de soutien adéquat pour faire face aux changements de comportements de la personne aidée;
- Manque de services de soutien psychologique pour les PPA;
- Absence de services, de traitements, de programmes de soins et de soutien général de la personne aidée.



Entrevues individuelles, groupes de discussion et forums régionaux

Les principaux résultats

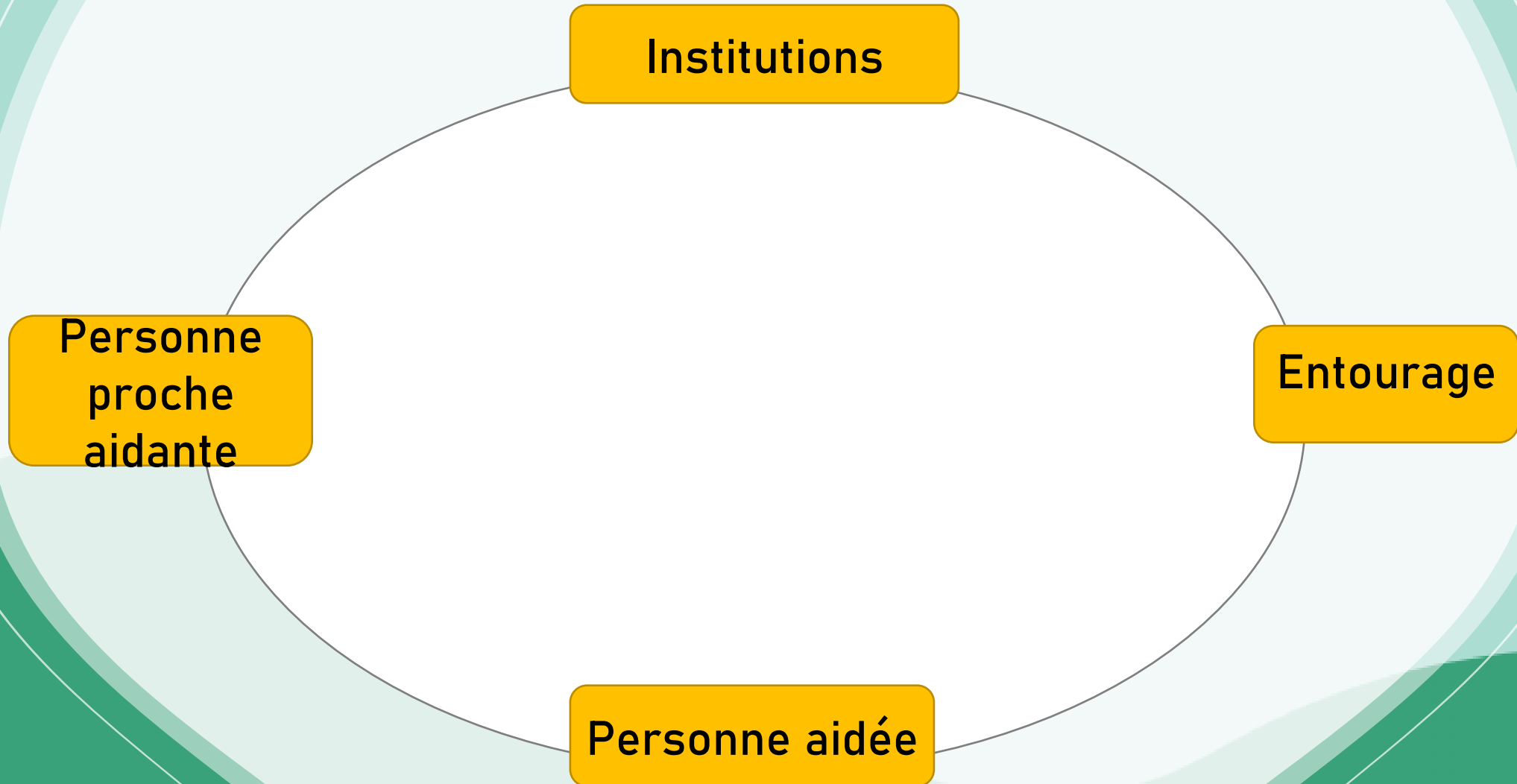


Selon vous...

**Qui est
susceptible d'être
maltraitant
envers les PPA?**

**Petit indice: Il y
a quatre sources**

Sources de maltraitance envers les PPA dans notre recherche (Éthier et al., 2019)



Manifestations de la maltraitance envers les PPA dans notre recherche (Éthier et al., 2019)

Imposer le rôle de PA et sur-responsabiliser

Porter des jugements sur les façons de faire de la PPA

Normaliser le rôle de PA et la maltraitance vécue dans l'exercice de ce rôle

Nier l'expertise de la PPA et sa contribution familiale et sociale

Nier les besoins de la PPA

Utiliser la violence psychologique, physique ou sexuelle envers la PPA

Contribuer à l'appauvrissement de la PPA

Institutions

Imposer le rôle de PA et sur-responsabiliser

Porter des jugements sur les façons de faire de la PPA

Normaliser le rôle de PA et la maltraitance vécue dans l'exercice de ce rôle

Nier l'expertise de la PPA et sa contribution familiale et sociale

Nier les besoins de la PPA

Utiliser la violence psychologique, physique ou sexuelle envers la PPA

Contribuer à l'appauvrissement de la PPA

Personne proche aidante

Entourage

Personne aidée

Institutions

Vous êtes encore capable de le garder madame, voyons donc!

Personne proche aidante

Imposer le rôle de PA et sur-responsabiliser

Porter des jugements sur les façons de faire de la PPA

Normaliser le rôle de PA et la maltraitance vécue dans l'exercice de ce rôle

Nier l'expertise de la PPA et sa contribution familiale et sociale

Nier les besoins de la PPA

Utiliser la violence psychologique, physique ou sexuelle envers la PPA

Contribuer à l'appauvrissement de la PPA

Tu vas parler aux intervenants, ils se sentent menacés, accusés (...) ils vont t'effacer ou en fin de compte, ils répondront pas à tes appels ou tu pourras jamais les rencontrer.

Personne aidée

J'entendais des remarques très déplacées, des remarques qu'on ne fait pas normalement quand on a une éthique, du style : « *Qu'est-ce que vous faites là encore? Vous n'avez pas compris? Il ne reviendra pas votre mari* ». Ils seraient très surpris de voir dans quel état il est aujourd'hui!

Institutions

Ils disent : « *T'es dont ben bonne! Moi je serais pas capable* ».

Ça, ça veut dire demande-moi pas de t'aider!

Les autres t'aident pas, ça critique tout de ce que tu fais, ils t'abaissent.

Imposer le rôle de PA et sur-responsabiliser

Porter des jugements sur les façons de faire de la PPA

Personne proche aidante

Normaliser le rôle de PA et la maltraitance vécue dans l'exercice de ce rôle

Nier l'expertise de la PPA et sa contribution familiale et sociale

Entourage

Nier les besoins de la PPA

Utiliser la violence psychologique, physique ou sexuelle envers la PPA

De quoi tu te plains, y a l'air bien! Parfois on minimise notre rôle, donc la famille pense pas qu'on pourrait avoir besoin d'aide. Ou si on le demande, la famille ne voit pas l'utilité.

Contribuer à l'appauvrissement de la PPA

Personne aidée

Peu importe ce qu'on fait,
c'est un gouffre sans
fond et ce que l'on fait
n'est jamais correct.

C'est quand on
offre du répit à
l'aidant, mais y
peut pas parce
que l'aidé
n'accepte pas. Il
n'accepte
personne à
domicile autre
que le conjoint
ou l'enfant. Pas
d'étranger.

Imposer le rôle de PA et
sur-responsabiliser

Porter des jugements sur
les façons de faire de la
PPA

Normaliser le rôle de PA et
la maltraitance vécue dans
l'exercice de ce rôle

Nier l'expertise de la PPA
et sa contribution familiale
et sociale

Nier les besoins de la PPA

Utiliser la violence
psychologique, physique ou
sexuelle envers la PPA

Contribuer à l'appauvrissement de la PPA

Personne aidée

Moi mon expérience c'est
le dénigrement. Pour moi,
c'est une forme de
violence. Ça amène des
frictions de temps en
temps, chaque semaine de
me faire dire : *t'es pas mal
grosse, faudrait ben que tu
te prennes en main! Tes
dents sont ben croches,
t'as pas beaucoup de
cheveux sur la tête, on voit
ton crâne [...]. Ça fait 40
ans que je m'occupe d'elle.
Je suis là à aider quelqu'un
qui me rabaisse, qui est
pas capable de me dire
merci.*

Institutions

Imposer le rôle de PA et sur-responsabiliser

Porter des jugements sur les façons de faire de la PPA

Normaliser le rôle de PA et la maltraitance vécue dans l'exercice de ce rôle

Nier l'expertise de la PPA et sa contribution familiale et sociale

Nier les besoins de la PPA

Utiliser la violence psychologique, physique ou sexuelle envers la PPA

Contribuer à l'appauvrissement de la PPA

Personne proche aidante

Des fois l'aidante est gentille, mais des fois, elle a son voyage! [...] Elle a perdu 20 livres. Elle fait pas grand-chose pour elle dans une journée! Il faut s'aimer assez.

On n'a pas appris ça quand on était jeune. C'est notre génération, ça!

Personne aidée

On est maltraitant envers nous-même. On prend pas soins de nous, pis de nos finances. On s'abandonne. On a pu de vie, pu de linge, j'ai pas le droit d'aller chez la coiffeuse au cas où j'aurais besoin du 20 piasses pour aller à l'hôpital, en pleine nuit. Alors même si je suis fatiguée, je vais faire un détour, mettre de l'essence au cas où. On se met dans des conditions extrêmes, on prend pas soin de nous, fait que on se maltraite nous-même.

Définition de la maltraitance envers les PPA

Qu'elle soit intentionnelle ou non, elle se manifeste par l'absence d'action appropriée, une attitude ou un geste qui se produit une seule fois ou se répète.

La maltraitance envers les personnes proches aidantes peut prendre une ou plusieurs de ces formes et se modifier dans le temps :

Imposer le rôle de PA et sur-responsabiliser

Porter des jugements sur les façons de faire de la PPA

Normaliser le rôle de PA et la maltraitance vécue dans l'exercice de ce rôle

Nier l'expertise de la PPA et sa contribution familiale et sociale

Nier les besoins de la PPA

Utiliser la violence psychologique, physique ou sexuelle envers la PPA

Contribuer à l'appauvrissement de la PPA

Les conséquences de la maltraitance




- › Tristesse
- › Anxiété
- › État d'épuisement psychologique
- › Inquiétudes, peur, méfiance ou insécurité
- › État dépressif
- › Peur de son propre vieillissement
- › Diminution de l'estime de soi
- › Culpabilité
- › Sentiment d'impuissance
- › Détresse



- › Isolement social
- › Sentiment d'être incompris·e



- › Relation interrompue avec les enfants
- › Tensions au sein de la famille



**La boîte à
outils**

Une affiche

Un guide d'animation

3 dépliants

3 Powerpoint narrés



Vous pouvez télécharger gratuitement nos outils au lien suivant:
<https://procheaidance.quebec/soutenir-personnes-proches-aidantes/>



Les Powerpoints narrés:

<https://www.youtube.com/watch?v=XJcTV1oy95U>

<https://www.youtube.com/watch?v=rPTknZXXBE4&t=2s>

<https://www.youtube.com/watch?v=cppLZXFvQC8>

Pour commander les outils:

bientraitance@procheaidance.quebec



Crédit graphique : Yasmine Acher

<https://www.behance.net/yasmineacher>

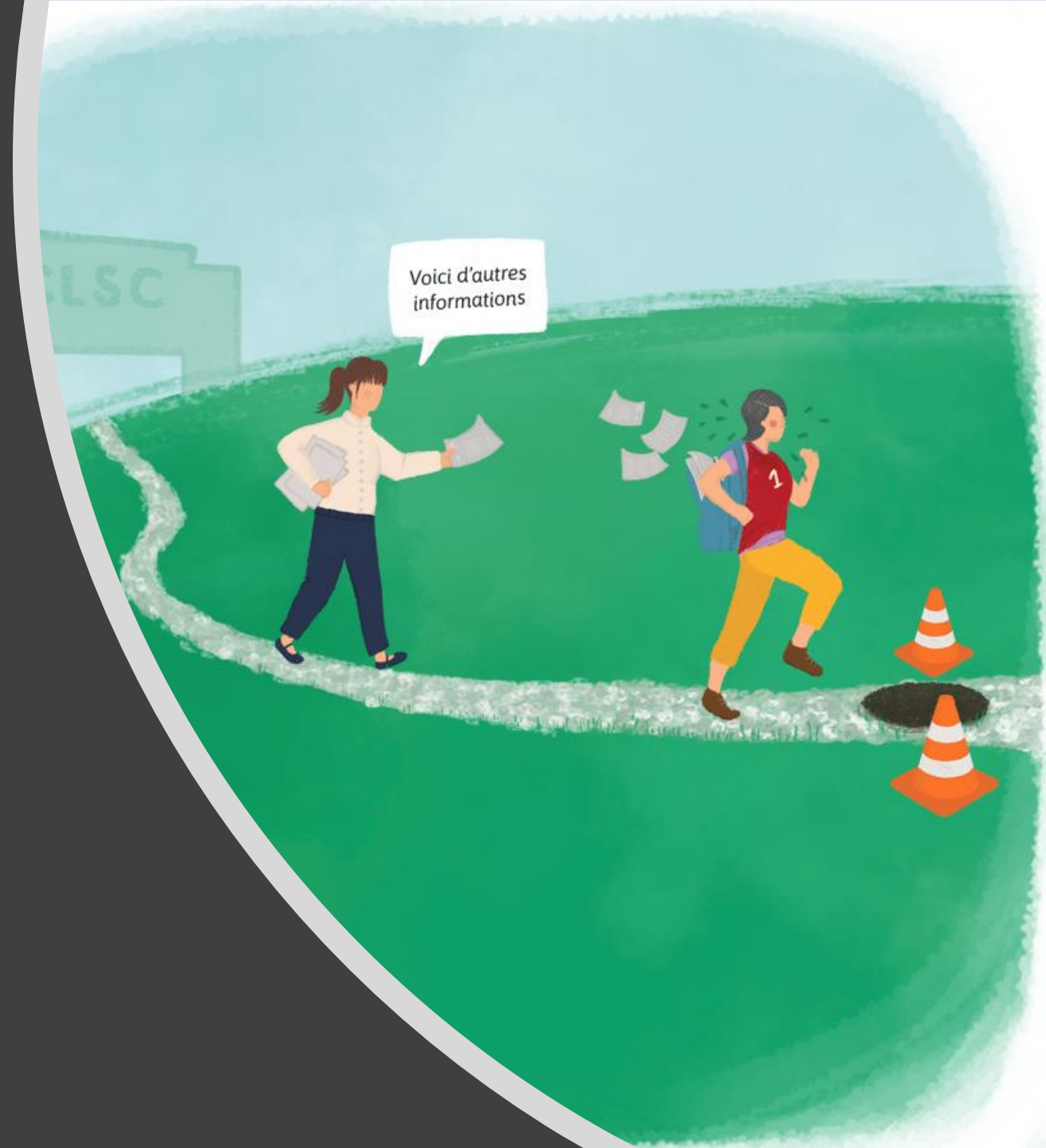
Une affiche propice aux discussions





**Exercice sur la
maltraitance
des PPA**

Monique (aidante #1)





Pierre (aidant # 2)



Maude (aidante # 3)

Rachel (aidante # 4)





Johanne #5
et Louis #6

Rachid (aidant # 7)



Entourage en retrait (#8)

Il a l'air
d'avoir
besoin
d'aide...

Ce n'est pas
de nos affaires.

C'est son
choix !





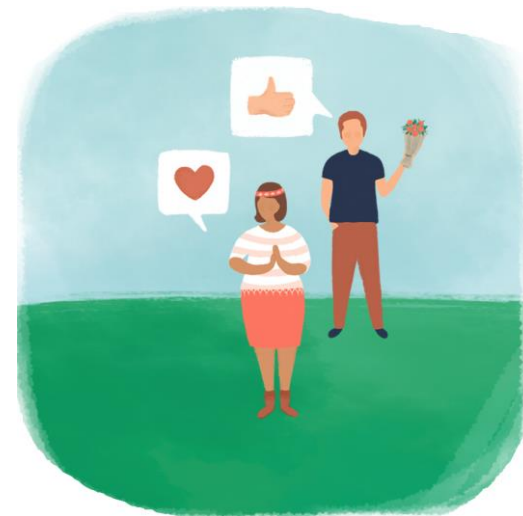
**Bientraitance et
pistes
d'intervention**

Définition de la bientraitance envers les PPA

La bientraitance envers les personnes proches aidantes est une démarche d'accompagnement globale.

Elle vise à promouvoir leur soutien, l'écoute de leurs besoins, et la valorisation de leur apport, de leurs expériences et de leurs expertises dans la vie quotidienne afin de prévenir la maltraitance.

BRAVO !



S'informer pour agir avec bientraitance:

Connaitre

- Le rôle des PPA
- Le phénomène de la maltraitance
- Les mesures de soutien, politiques et programme de son établissement ou de sa région

Comprendre

- La notion de choix libre, éclairé et révocable
- La contribution sociale et envers les personnes vulnérables des PPA
- Le principe de bientraitance envers les PPA

Reconnaitre

- Les sources et manifestations de la maltraitance
- Les limites des PPA et les respecter

S'interroger pour agir avec bientraitance:

Réfléchir

- À nos pratiques courantes afin d'identifier si nous sommes une source active, même involontaire, de maltraitance envers les PPA par notre rôle, les règlements de notre établissement, notre mandat, etc.
- À nos croyances et nos valeurs : elles pourraient biaiser notre lecture des situations de maltraitance vécues par les PPA
- À notre discours, nos gestes, nos attitudes, notre façon de communiquer, nos façons de considérer la PPA et ses besoins

Rester critique

- Face à nos propres préjugés : la maltraitance touche aussi les PPA et non seulement les personnes aidées ou les personnes âgées
- Face au cadre dans lequel nous travaillons et voir comment on peut faire autrement, ou faire avancer les choses

Intervenir avec bientraitance:

Identifier

- Les PPA au début de leur parcours
- Les PPA les plus à risque de maltraitance ou qui ont dépassées leur limite
- Les informations dont dispose déjà la PPA sur le risque de maltraitance, sur l'état de santé de la personne aidée et son évolution probable
- Les ressources dont dispose déjà la PPA (membre de l'entourage, niveau d'autonomie de la personne aidée, soutien d'un organisme, etc.)
- Les expertises de la PPA

Pour ensuite, poser des actions concrètes quant à ces éléments.

Intervenir avec bientraitance:

Sensibiliser

- Au fait que la proche aidance doit être un choix libre, éclairé et révoquant
- La PPA ou son entourage aux ressources existantes grâce aux dépliants tirés de la boîte à outils, *La bientraitance des PPA, une responsabilité partagée!* Rendre accessible les documents et les distribuer
- La PPA aux ressources disponibles au sein de l'établissement, mais aussi ailleurs dans la région;
- La PPA aux mesures fiscales disponibles pour les PPA et vulgariser les formulaires
- Ses collègues, ses gestionnaires ou toutes autres personnes qui gravitent autour de la PPA quant à la maltraitance et au droit à la bientraitance
- Tous les acteurs concernés au fait que la bientraitance est un droit et non un privilège
- Tous les acteurs à prendre au sérieux les plaintes formulées par les PPA

Intervenir avec bientraitance:

Développer

- Un lien de confiance empathique avec la PPA;
- Une communication et des attitudes sans jugement à l'égard de la PPA
- Un processus proactif d'accompagnement ou de référencement vers les mesures de soutien, avant l'épuisement de la PPA
- Un espace de paroles pour l'expression des plaintes ou des manifestations de la maltraitance
- L'auto-reconnaissance des situations de maltraitance, des besoins et des limites de la PPA
- Des espace-temps où observer la PPA avec son entourage, la personne aidée ou les professionnels l'entourant
- La gratitude pour la contribution de la personne aidée, par l'entourage, la personne aidée et les professionnelles



**Exercice sur la
bientraitance
envers PPA**

Intervenants



Entourage





**Ressources et
pistes de
réflexion**

LANCEMENT DU

PLAN D'ACTION POUR LES PERSONNES

PROCHES AIDANTES 2021-2026

RECONNAÎTRE POUR MIEUX SOUTENIR



AXE 2 : LE PARTAGE DE L'INFORMATION, LA PROMOTION DES RESSOURCES
MISES À LA DISPOSITION DES PERSONNES PROCHES AIDANTES ET LE
DÉVELOPPEMENT DE CONNAISSANCES ET DE COMPÉTENCES

Mesure 9 : Diffuser la boîte à outils *La bientraitance des personnes proches aidantes : une responsabilité partagée* dans différents milieux fréquentés par les personnes proches aidantes

Ressources concernant la maltraitance

Auto-maltraitance: exigences élevées, mise à l'écart de ses besoins, s'épuiser à assumer son rôle

Contactez un organisme de soutien afin de connaître vos droits et les mesures existantes afin d'être soutenu-e par un-e professionnel-le

L'APPUI: <https://www.lappui.org/Trouver-des-ressources/Service-Info-aidant> au 1 855 852 7784

Aidé-e: pression pour exercer le rôle, créer l'isolement, refus de soins, refus de payer, violence physique/sexuelle

Entourage: imposer le rôle, ne pas reconnaître/soutenir, contester les décisions...

- Organisme de soutien pour interventions familiales
- Ligne Info Abus Aînés: 1 888 489 2287
- Sos Violence conjugale: 1 800 363-9010
- Équijustice de ta région

Institutionnelle: Refus de services, impositions ou non-reconnaissance du rôle de proche aidant ou insatisfaction concernant le réseau de la santé

- Centres d'assistance et d'accompagnement aux plaintes (CAAP)
- Commissaires aux plaintes des CIUSSS-CISSS
- Protecteur du citoyen (pour tous les institutions publiques et organismes communautaires)
- Ordres professionnels: Collège des médecins, Ordre des infirmières, etc.

Quelques pistes de réflexion supplémentaires...

MOYENS POUR PRÉVENIR LA MALTRAITANCE ET FAVORISER LA BIENTRAITANCE

- › Sensibiliser tant les PPA, leur entourage, les institutions, les décideurs publics et la population ;
- › Adapter les messages aux communautés ethnoculturelles et autochtones ;
- › Déconstruire les préjugés : la maltraitance concerne aussi les PPA et non seulement les aîné-e-s ;
- › Éviter la victimisation de la part de tous ;
- › Sensibiliser au fait que la bientraitance est un droit et non un privilège ;
- › Favoriser la reconnaissance du rôle de PPA.



SOCIÉTÉ/COMMUNAUTÉ



POLITIQUES SOCIALES



INSTITUTIONS

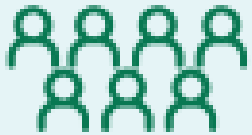


PERSONNE AIDÉE ET ENTOURAGE



PPA

Quelques pistes de réflexion supplémentaires...



- › Valoriser le rôle des PPA ;
- › Valoriser l'entraide et la solidarité intergénérationnelles et le bon voisinage ;
- › Prioriser la qualité de vie dans la dignité plutôt que la longévité ;
- › Déstigmatiser la maladie, le vieillissement ou le handicap ;
- › Sensibiliser le milieu académique, les milieux de travail, le milieu municipal et judiciaire.



- › Dénoncer les coupures dans les services sociaux et de santé en expliquant leurs conséquences ;
- › Intervenir avant que la maltraitance familiale évolue en maltraitance envers la PPA ;
- › Financer les organismes communautaires pour soutenir les PPA vivant de la maltraitance ;
- › Mettre en place une politique pour les PPA, arrimer les différentes mesures dont financières ;
- › Mieux expliquer les droits des PPA et les aspects légaux du rôle.

Quelques pistes de réflexion supplémentaires...



- › Former les corps professionnels à la bienveillance envers les PPA et aux savoir-être et savoir-dire avec les PPA ainsi qu'au savoir-être et au savoir-faire à adopter envers elles ;
- › Permettre aux professionnel-le-s de défendre publiquement la cause des PPA ;
- › Sensibiliser au fait que les PPA peuvent aussi vivre de la maltraitance ;
- › Sensibiliser les intervenants à tenir compte de l'expertise des PPA et de leurs choix ;
- › Inclure la PPA dans le plan d'action de la personne aidée ;
- › Mettre en place un plan d'action adapté à la PPA pour la soutenir dans son rôle ;
- › Créer un guichet unique d'identification et de référencement des PPA.
- › Concevoir un outil de repérage de la maltraitance envers les PPA ;
- › Modifier la notion de confidentialité afin de tenir compte de la réalité des PPA ;
- › Mettre sur pied des services d'intervention et de défense des droits pour les PPA ayant vécu de la maltraitance ;
- › Élargir, bonifier, assurer la continuité relationnelle et la flexibilité des services gratuits pour les personnes aidées et les PPA, incluant lors des périodes de transition ;
- › Bonifier les services à domicile et des offres d'hébergement abordables qui incluent des comités de PPA ;
- › Bonifier l'offre de transport en commun et de transport adapté.



FIN!
Commentaires?
Questions?

Merci beaucoup !